

## REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE TAOLAGNARO
DISTRICT DE TAOLAGNARO
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis de Consultation Ouverte**

N° 004-2025/MI/PREF-TAO/DIST-TAO/PRMP/CIAD 25-1

1. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux de réhabilitation du Centre de Formation Educative pour la Commune Rurale de Manambaro, District de Taolagnaro ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Bureau de la Préfecture de Taolagnaro

Rue: REMAGNEVA

Etage / Numero de Bureau : Rez de Chaussée, Porte 105, Bazaribe-Taolagnaro

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Bureau de la Precture de Taolagnaro, Porte 105, Rez de Chauss, Rue REMAGNEVA Bazaribe-Taolagnaro et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
  - Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
  - Soit en espèce
  - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir **au Bureau de la Préfecture de Taolagnaro**, **Porte 105**, **Rez de Chaussée**, **Rue REMAGNEVA Bazaribe-Taolagnaro** au plus tard le **07/11/2025** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.
- 8. Une visite de lieu est facultative



à ...... Le 27/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500902-203CPX001 27/10/2025